



Au Sénégal et en Guinée-Bissau il existe plusieurs dispositifs pour protéger les ressources naturelles comme les aires marines et terrestres protégées (Exemple : AMP Niamone-Kalounayes au Sénégal), les parcs naturels (Exemple : Parc naturel des mangroves du fleuve Cacheu), entre autres.

LOT 5

**Les dispositifs de préservation
de la mangrove sur le littoral ouest-africain**





Plusieurs activités de reboisement menées par des associations (Palmeirinha, Wetlands, ODZH, Océanium, etc.) et la population permettent également de préserver les mangroves.

LOT 5

**Les dispositifs de préservation
de la mangrove sur le littoral ouest-africain**